



VILLE DE LA PRAIRIE

Avis de convocation

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de La Ville de La Prairie est convoquée par le maire, monsieur Donat Serres, pour être tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, le **16 décembre 2019 à 19 h** et que les points suivants seront soumis à cette séance :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du règlement numéro 1248-07 amendant le règlement de construction numéro 1248 afin de modifier certaines dispositions applicables aux soupapes de retenue (clapet) et aux fosses de retenue et d'abroger les mesures de construction durable pour les différents types d'usages applicables aux zones P-319, H-320, H-321, H-322, H-323, H-324, H-325, H-326, H-327, P-328, H-329 et C-330.
3. Présentation et adoption du projet de règlement numéro 1250-40 amendant le règlement de zonage numéro 1250 (omnibus).
4. Avis de motion 2019-19 - Règlement numéro 1250-40 amendant le règlement de zonage numéro 1250 (omnibus).
5. Approbation d'une liste de comptes et salaires.
6. Paiement comptant de l'acquisition des bacs pour les matières organiques.
7. Autorisation de signature - Renouvellement du contrat d'entretien et de service du logiciel de système automatisé de messagerie avec Somum Solutions.

8. Dérogation mineure numéro 2019-107 concernant un aménagement de terrain résidentiel au 285, rue Longtin - Lots 1 916 586 et 5 838 880 du cadastre du Québec.
9. Varia.
10. Période d'intervention des membres du conseil.
11. Période de questions.
12. Levée de la séance.

DONNÉ à La Prairie, ce 11 décembre 2019.

Danielle Simard
Greffière

